

La Gazette Longevilloise

78

avril 2018



Printemps Musical à Longeville-lès-Metz

Musiques classiques et contemporaines



3^{ème} Edition

- La Métropole
- La digue de Wadrineau

Tél. 03 87 30 12 42 - <http://www.mairie-longeville-lès-metz.fr>



MAIRIE DE LONGEVILLE-LÈS-METZ

Rue Robert Schuman Bâtiment mairie-école,
BP 70046 - 57057 METZ Cedex 2
03 87 30 12 42
<http://www.mairie-longeville-les-metz.fr>

Directeur de la publication :

Alain Chapelain.

Responsable de la rédaction et de la publication :

Martine Lutt.

Equipe de rédaction :

Mesdames : Denise Balandras, Anna Kulichenski,
Evelyne Martin, Christelle Forca.

Messieurs : Denis Goergen, Paul Hazemann,
Thierry Weizman, Bernard Wurm, Manuel Brocart,
Jean-Claude Boulay.

Crédit photos :

Couverture - Arnaud Hussenot, Metz Métropole

Mairie de Longeville lès Metz

RL - © Thinkstock

Dépôt légal : N° 2015100014

Avril 2018

Inter'Print - Est Imprimerie

♦ ÉDITORIAL	page 3
♦ L'agglomération messine rejoint le cercle des métropoles	page 4-5
♦ Donnez une seconde vie à vos textiles	page 6
♦ TRAVAUX	
• Les plantations continuent au parc du Grand Patural	page 7
• Les travaux de voirie	page 8
• La fin du Garage Chevalier et le projet futur	page 9
• Les dégâts causés par la tempête	page 10
• La future MAM (Maison d'Assistants Maternels)	page 11
♦ VIE ASSOCIATIVE	
• Les associations sportives	page 12
• Repas dansant du club de la pépinière d'amis	page 13
• Le repas du Beaujolais Nouveau	page 13
♦ VIE SCOLAIRE	
• Fusion administrative des écoles de Longevilla Centre	page 14
• Le grand bazar à Longeville	page 15
• Fête des PEP	page 16
• Classe de neige	page 16
♦ HISTOIRE	
• La digue de Wadrineau	page 17-18
♦ ESPACE HENRI CHATEAU	
• Noël c'est pas sorcier et le théâtre Kamishibai	page 19
• Conférence	page 19
♦ EVENEMENTS	
• Médaille de la Ville de Metz	page 20
• Les 100 ans de Jacqueline Guignabel	page 21
• 11 novembre sous la pluie	page 21
• La cérémonie des vœux 2018	page 22
• La médaille d'honneur de Mme Balandras	page 23
• Le concert du Nouvel An	page 24
• Rencontre internationale des Cheminots	page 25
• Demi-finale France nord "Force athlétique"	page 25
♦ JEUNESSE ET FAMILLE	
• Bourse aux jouets au profit de Noël de Joie	page 26
♦ VIE CULTURELLE	
• Manifestations au Temple	page 27
• Printemps Musical 3 ^{ème} Edition	page 28
♦ COMMERCE	
• Elea Mei Photo	page 29
• Cordonnerie Top Services	page 29
• Metz plâtre	page 30
• Brasserie Ephémère	page 30
♦ METZ METROPOLE	
• Gérer les cours d'eau, d'amont en aval	page 31
♦ À VENIR...	
Agenda des manifestations avril/décembre 2018	page 32
Autres manifestations	page 32
♦ ETAT CIVIL	page 32



Chers concitoyens,

Dans quel siècle vivons-nous ?

Question valable tant pour ceux comme moi qui sont nés au siècle dernier que pour ceux qui sont nés au XXI^{ème} siècle.

On pourrait penser que ceux qui sont nés au siècle dernier pourraient être des exemples à suivre pour tous.

En fait, pour beaucoup, il n'en est rien.

Je pense qu'une partie non négligeable de ces personnes a été en quelque sorte gâtée paradoxalement par le siècle au cours duquel ils sont nés.

Est-ce un problème d'éducation ? Je ne crois pas.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, cela vient sans doute du fait qu'ils ont eu la vie belle, comme l'on dit et que cette belle vie, ils se la doivent par leur travail, leur implication, leur achar-

nement à réussir. Et à cause de cela, ils sont devenus exigeants au point tout simplement d'oublier l'intérêt général au profit de l'intérêt personnel.

Nous voyons de multiples illustrations de cette constatation dans la vie de la Commune.

- Refus de logements conventionnés (dits sociaux),
- Refus des règlements concernant le stationnement, le traitement des déchets (conteneurisation),
- Levée de boucliers contre le PLU communal.

A ce sujet, d'ailleurs, je voudrais soumettre à votre sagacité cette réflexion personnelle.

Tout le monde sait comment se sont constitués les villages et les villes, n'est-ce pas ?

Une maison se construit, puis une autre, toutes, les unes à côté des autres.

Qu'en aurait-il été si à chaque nouvelle construction, les premiers propriétaires avaient opposé un refus à l'autre ?

Les villes ne se seraient pas construites tout simplement et je gage que le premier constructeur ne serait pas resté seul et aurait rapidement déserté l'endroit.

Par ailleurs, une ville qui ne grandit pas stagne et s'éteint doucement.

Y a-t-il une moralité à ces réactions ?

Je pense qu'il faut que chacun réfléchisse à ce que serait la vie sans l'autre !

Respectons-le, acceptons-le et pourquoi pas, aimons-le.

Bonne continuation de vie à toutes et à tous

Votre maire confiant dans la sagesse de ses administrés qui je le sais continueront à œuvrer pour qu'il fasse toujours aussi bon vivre en bonne intelligence dans notre bonne ville de Longeville-lès-Metz.

Votre dévoué Maire
Alain CHAPELAIN

1^{er} JANVIER 2018 : L'AGGLOMERATION MESSINE rejoint le cercle des METROPOLES

Il convient de saluer ce succès enlevé de haute lutte grâce à une belle alliance entre responsables élus et représentants de la société civile.

Après comme avant, le nom demeure et les 44 communes formant la communauté d'agglomération conservent l'appellation «METZ METROPOLE».

Ce qui change c'est la forme juridique. De tout temps, on a désigné du terme de métropole une cité au fort rayonnement. Désormais, pour avoir la qualité de métropole, il faut satisfaire aux conditions fixées par la loi. Désormais, n'est pas métropole qui veut, le nom même devient en quelque sorte un titre protégé.

Devenir METROPOLE n'est pas un aboutissement. C'est, au contraire, s'engager à relever un défi, celui de se forger un avenir au moment où les effets du déclin de l'industrie lourde, vieillissement et diminution de la population, phénomènes qui nous touchent en tout premier lieu sont extrêmement sensibles. Devenir METROPOLE, c'est accepter la tâche exaltante de bâtir un futur tout en veillant au niveau de qualité des services rendus aux habitants.

De toute évidence la concurrence sera rude, d'abord entre les 22 métropoles françaises, la région Grand Est en compte 3 à elle seule avec Metz, Nancy et Strasbourg et elle paraît plus impressionnante encore à l'échelle de l'Union Européenne où l'on prétend recenser plus de 350 agglomérations dépassant 200 000 habitants. De quoi aiguillonner l'émulation.

Avec la création des METROPOLES, notre pays parachève, au moins provisoirement, un grand pan de la réforme des collectivités territoriales. La France détient le record d'Europe du nombre de communes, nos 36 000 villes et villages comptent pour 40 % des communes de l'Union Européenne. A titre de comparaison, 60 millions d'Italiens sont répartis entre 8 100 communes, 47 millions d'Espagnols vivent également dans 8 000 communes et 83 millions d'Allemands se contentent de 12 100 communes.

Inciter les communes françaises à se rapprocher en vue de réaliser à plusieurs ce qu'isolément elles ne pouvaient faire a été une œuvre de longue haleine. Il semble que la première tentative pour pousser à la coopération entre communes date de 1890, année de la création des syndicats intercommunaux à vocation unique : SIVU.

Deux guerres mondiales ont brisé l'élan initial.

Après une longue attente, paraît en 1959 une ordonnance qui relance l'intercommunalité en créant les syndicats intercommunaux à vocation multiple, les célèbres SIVOM, ainsi que le district conçu comme un groupement volontaire de communes dans lequel les adhérents cotisent pour réaliser des projets en commun. C'est dire à quel point les feuillées dissimulées au fond des jardins, la corvée d'eau, la vidange des fosses plus ou moins septiques, sans oublier les décharges sauvages ont prospéré pendant la plus grande partie du 20^{ème} siècle.

Pour être complet, il faut mentionner le texte paru en 1966 sur les communautés urbaines, texte important mais utilisé par quelques grandes agglomérations seulement. Rude épreuve donc que celle de faire travailler ensemble les communes françaises. La culture des particularismes a sans doute servi d'antidote au centralisme si caractéristique de notre pays. L'exemple pourtant positif de notre METROPOLE est, à cet égard, évocateur des hésitations et lenteurs.

En janvier 1975, 8 communes qu'il faut citer, Le Ban-Saint-Martin, Montigny-lès-Metz, Metz, Longeville-lès-Metz, Saint-Julien-lès-Metz, Marly, Moulins-lès-Metz et Vantoux constituent un district aux attributions limitées mais essentielles : lutte contre l'incendie et transport en commun.

Ensuite, silence radio : pendant vingt ans le district n'enregistre plus de nouvelle adhésion.

Un nouveau texte de grande portée paraît en 1999, la loi Chevènement, qui instaure la Communauté de Communes, la Communauté d'Agglomération et, ce qui n'est pas rien, la Taxe Professionnelle Unique.

Dans la foulée, le District Messin devient Communauté d'Agglomération sous l'appellation de CA2M, sigle quelque peu hermétique signifiant en toutes lettres Communauté d'Agglomération Metz Métropole. Dans le langage administratif, la CA2M est un EPCI, un Etablissement Public de Coopération Intercommunale, dont l'effectif passe de 8 à 28 au 1^{er} janvier 2002, date de sa naissance. Ensuite, ses rangs se renforcent d'année en année et on arrive à 40 membres en 2007 et à autant de vice-présidences. En apparence, c'est une armée mexicaine mais, après tout, ce qui compte c'est la cohésion de la troupe. Dans un ultime sursaut, l'effectif est porté à 44 membres.



Le futur siège de Metz Métropole à deux pas du Centre Pompidou et du Centre des Congrès.

A partir de l'exemple messin, il faut observer qu'il n'y a plus de commune isolée sur l'ensemble du territoire national. Toute commune fait partie soit :

- 1) d'une communauté de communes qui intéresse la grande majorité d'entre elles : 32 000 sur 36 000 communes comptent moins de 2000 habitants.
- 2) d'une communauté d'agglomération,
- 3) d'une communauté urbaine,
- 4) d'une métropole, structure qui couronne l'édifice érigé par le législateur.

L'objectif de cette réforme est clair, faire quitter à notre pays la place de lanterne rouge de la dépense publique. L'histoire ne fait que commencer. Pour sa part, la toute nouvelle métropole messine s'attelle à de lourdes tâches. Outre celles qui lui sont reconnues par les textes, pas très différentes, au demeurant, de celles qu'elle exerce déjà, il lui revient de définir l'étendue de ses compétences face au Département, à la Région et, en dernier lieu, face à l'État. Il lui appartient également de mobiliser sans relâche ses membres et son personnel.

Soyons confiants. La métropole messine maîtrise le temps long. N'a-t-elle pas hébergé un certain François RABELAIS ? A quoi bon déplorer le temps mis pour faire coopérer nos communes, RABELAIS en aurait quant à lui tiré un motif de satisfaction. Rien de ce qui était grand ne lui était étranger. Ne jugeait-il pas, en sa qualité de médecin, que de la durée de la grossesse dépendait la perfection du nouveau-né ? Souhaitons longue vie et réussite à la nouvelle Métropole !

Nos remerciements les plus vifs et les plus chaleureux à Madame Hélène Kissel, Directeur Général des Services de Metz Métropole ainsi qu'à Mesdames Elise Cordonnier et Marine Verbeke du Pôle Communication.

Un grand merci à Monsieur Fabrice Gartner, Professeur de Droit Public et Doyen de la Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion de Nancy.

Grâce à eux, même le profane se retrouve dans le bouillonnement d'une législation en constante évolution.

Donnez une seconde vie à vos textiles !

En 2014, Longeville-lès-Metz a rejoint la démarche de collecte des textiles menée par Metz Métropole, qui a signé une convention avec l'entreprise Tri d'Union installée à Stiring-Wendel. Un point d'apport volontaire pour les textiles, linges de maison et chaussures a été installé **place Hennocque, à côté du centre socioculturel Robert Henry**. En l'espace de 4 ans, plus de 18 tonnes de textiles ont été déposés dans cette borne.

Cette initiative favorise le don plutôt que l'incinération. Elle permet la réduction des déchets textiles dans les ordures ménagères et apporte une solution de proximité aux habitants qui peuvent ainsi trier et évacuer leurs anciens textiles dans une filière maîtrisée et contrôlée.

Pourquoi trier ses vieux textiles ?

Les vêtements ont beau être vieux et peut-être usés, leur matière première est réutilisable. Chaque année, ce sont plus de 2,5 milliards de textiles, linges de maison et chaussures (abrégés en TLC) qui sont mis sur le marché, soit plus de 700 000 tonnes. Les recycler, c'est réduire la masse de déchets et contribuer à préserver les ressources naturelles de la planète. Économiquement, on redonne aussi de la valeur à ce qui aurait pu être détruit, sans compter que le recyclage des vieux vêtements permet de créer des emplois, notamment au profit de personnes en difficulté. Sachez qu'on estime que 6 kg de textiles par an et par personne peuvent être sauvés rien que sur Metz Métropole.

Que deviennent ces textiles par la suite ?

Déjà, les vêtements pas ou peu abîmés peuvent être réparés ou rafraîchis pour être vendus dans des friperies solidaires ou à l'export (55 % des cas). Quant aux textiles vraiment usagés, ils peuvent être rendus à l'état de fibres plus ou moins longues pour être réintégrés dans de nouveaux tissus.

Ils peuvent aussi entrer dans la fabrication d'articles textiles non tissés comme les isolants ou le rembourrage par exemple. D'autres, surtout les articles majoritairement en coton, peuvent être lavés, découpés et utilisés ensuite par l'industrie pour l'entretien des pièces et des machines (35 % des cas).

Enfin, environ 10 % des textiles recueillis sont trop dégradés pour être revalorisés. 90 % sont donc réemployés ou recyclés plutôt qu'éliminés.

Avec qui travaille Metz Métropole dans cette démarche ?

Metz Métropole a choisi de s'associer avec la société Tri d'Union. C'est une entreprise d'insertion mosellane fondée par Emmaüs. Depuis 2013, le nombre de bornes « Le relais » s'est développé. 59 bornes sont implantées sur le territoire métropolitain et 242,5 tonnes de textiles ont été collectées en 2017.



Travaux

Les plantations continuent au Parc du Grand Patural



Les travaux de voirie



Afin de contenir l'enracinement des arbres pour éviter le soulèvement des enrobés, des travaux de confortements ont été réalisés :

- Enlèvement de la grouine polluée sur les platebandes,
- Agrandissement des fosses de plantation au pied des ginkgos biloba et noisetiers de Bizance,
- Injection d'engrais en profondeur,
- Nivellement du fond de forme,
- Remise en place de grouine traitée et compactage,

Mise en place de «mulch» sur l'emprise des fosses de plantation.



la fin du Garage Chevalier et le projet futur



Les dégâts causés par la tempête



Les coups de vent n'ont pas épargné la Commune.

Des arbres ont été décimés, déracinés et des branches ont été arrachées.

Dès le matin, les services sécurisaient les différents accès et les tronçonneuses se mettaient en action.



La future MAM (Maison d'Assistants Maternels)



Les travaux de la future Maison des Assistants Maternels de Longeville Centre qui sera située dans les locaux du centre socioculturel Robert Henry, place Hennocque, avancent à bonne cadence maintenant. En effet, ils ont débuté en juin 2017 mais retardés du fait de la mise en liquidation de l'entreprise de désamiantage accréditée par l'appel d'offres.

Repris à l'automne, un départ à la retraite du responsable de l'entreprise de gros œuvre a généré un second retard. Aujourd'hui l'entreprise Real'Projets de Montoy Flanville a repris le flambeau et les travaux devraient être achevés en septembre 2018.

La restructuration demande de nombreuses transformations et de remises aux normes dont la construction de la trémie d'ascenseur pour l'accessibilité au premier étage des personnes à mobilité réduite. Trois dalles ont dû être percées pour recevoir l'ascenseur et sa machinerie.



Les associations sportives



Nancy Metz à la marche est une association sportive encadrée par des animateurs brevetés, bénévoles, qui ont à cœur de partager le plaisir de marcher dans la bonne humeur et la convivialité. C'est la plus importante association du genre sur la région Grand Est, avec une résonnance en Allemagne et en Belgique.

Les programmes de marche sont variés et touchent tout public, les novices comme les initiés.

Des marches hebdomadaires, à thème, de 20 à 30 km, sont programmées et renseignées sur le site internet, mais également, NANCY METZ A LA MARCHE propose la RANDO SANTE, qui intéresse des personnes à la santé fragile. Cette randonnée de maximum 4 km est guidée par deux animateurs brevetés, bénévoles, et le parcours est messin, afin de permettre la découverte de notre patrimoine culturel.

L'association organise chaque année, le 8 mai, la fameuse

marche NANCY – METZ. C'est 69 km de sentier qui réunissent environ 2 000 marcheurs, 200 bénévoles et 11 postes de ravitaillement ! Sont également prévus deux parcours de 33 km chacun. L'occasion de découvrir la Lorraine au printemps, en marchant de ville en village, en traversant vallées, champs et forêts.

Enfin, NANCY METZ A LA MARCHE entend proposer la marche nordique et recherche à cet effet un animateur breveté. Vous l'aurez compris, NANCY METZ A LA MARCHE repose sur le plaisir de marcher, de découvrir notre patrimoine, de partager des moments de convivialité.

N'hésitez pas à vous rendre sur leur site internet <http://www.nancymetzalamarche.net>, ou à vous y rendre Complexe sportif Saint-Symphorien 1^{er} étage Longeville-lès-Metz tél. 03.87.68.09.05



KAYAK CLUB DE METZ

Fondé en 1936, le kayak-club de Metz compte aujourd'hui de nombreux licenciés, tous passionnés par la glisse en eaux calmes comme en eaux vives. Ce club est le plus gros de Moselle, un des quatre plus importants de Lorraine et se situe sur le Plan d'Eau.

Le canoë-kayak peut être pratiqué par les enfants âgés au minimum de 8 ans, dès lors qu'ils savent nager. N'importe qui peut venir s'essayer au canoë-kayak grâce à la carte découverte qui permet de pratiquer ce sport pour le découvrir, sans prendre de licence.

Tout au long de l'année, le mercredi et le samedi de 14h à 16h, le KC METZ vous permet de découvrir et pratiquer le canoë-kayak au cœur de Metz. L'école de pagaie s'adresse à des jeunes à partir de 7 ans et leur propose de s'initier et se perfectionner aux différentes disciplines du canoë-kayak (eaux vives, eaux calmes, slalom, descente, dragon boat...), dans un esprit de convivialité et de plaisir, sans la recherche absolue de

performance...

Toutes les activités de l'école de pagaie sont encadrées par un moniteur titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur sportif option canoë-kayak et discipline associée ou d'un Aspirant Moniteur ou Moniteur Fédéral.

Pendant les vacances scolaires, l'Ecole de Pagaie c'est aussi de nombreux stages et journées proposées aux jeunes pagayeurs.

Le KC de Metz propose différentes disciplines, slalom, rivière, freestyle, descente, avec des sorties dans les Vosges, les Alpes etc... l'occasion de pratiquer dans des environnements différents.

Enfin, KAYAK CLUB de METZ est toujours présent aux animations estivales, l'occasion pour les enfants de s'initier à la pratique de ce sport, de découvrir les berges de la Moselle et d'occuper ses vacances dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à vous rendre sur leur site internet kayak-club-metz.fr pour de plus amples renseignements.

Repas dansant du club de la pépinière d'amis



Un repas festif organisé par Liane Lagrange, présidente de la Pépinière d'Amis, a eu lieu le jeudi 14 décembre 2017 dans la grande salle de l'Espace Henri Chateau. L'orchestre « ABANITOS » a animé avec beaucoup de succès et de danseurs ce repas.

Le repas du Beaujolais Nouveau

Toujours prêts à se rassembler, les habitués du club de la Pépinière d'Amis ont dégusté avec beaucoup de plaisir le repas du « Beaujolais Nouveau ».

La joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous et les adhérents n'ont pas manqué cette occasion pour se rassembler.



Fusion administrative des écoles de Longeville Centre

Suite à une demande de l'inspection académique, la commune a décidé de mettre en place le projet de fusion des deux écoles de Longeville Centre, soit la maternelle A l'Aventure et l'école primaire Auguste Migette, sur le même modèle que celui mis en place voici plus de 10 ans au groupe scolaire Saint-Symphorien.

Il s'agit bien là d'une fusion administrative qui a pour but de faciliter la gestion des deux écoles, sans interférer sur le rôle pédagogique des enseignants de la maternelle et du primaire. Chaque enseignant restant maître de son programme éducatif, et pour la maternelle, le gain de temps que représente la gestion administrative sera entièrement consacré aux enfants.

Les normes appliquées à la partie maternelle de l'école resteront celles en vigueur pour toutes les écoles maternelles ordinaires du département, et il en sera de même pour la partie élémentaire.

Ce nouveau mode de fonctionnement permettra en outre de faciliter les liaisons entre la grande section de maternelle et le CP.

Autre avantage, il n'y aura plus qu'un seul conseil d'école auquel participeront tous les enseignants de la maternelle au primaire, l'adjoint aux affaires scolaires, représentant de la municipalité et tous les représentants des parents.

Il y aura de ce fait une meilleure lisibilité pour ces derniers car ils seront au courant de tout ce qui se passe de la maternelle au primaire. Cette nouvelle organisation permettra également de regrouper toutes les manifestations, notamment les fêtes de Noël, de fin d'année permettant aux parents et aux enseignants et à la municipalité de se retrouver tous ensemble.

Il faut préciser que ce système fonctionne très bien à Saint-Symphorien.

Le projet a été présenté aux conseils d'écoles les 7 et 13 novembre 2017. A l'issue des débats, le conseil d'école de la maternelle a émis un avis défavorable, celui de l'école primaire s'est prononcé favorablement. Lors de la commission scolaire réunie le 30 novembre pour l'occasion, la majorité des membres s'est prononcée favorablement pour cette fusion.

La fusion a été mise à l'ordre du jour du conseil municipal du 19 décembre 2017 et l'ensemble des élus, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité d'émettre un avis favorable au projet. Le résultat a été transmis à l'inspection académique.

A la rentrée scolaire 2018/2019, il n'y aura plus dans la commune de Longeville-lès-Metz, que deux groupes scolaires, un à Longeville Saint-Symphorien et l'autre à Longeville Centre.



©Thinkstock

Le grand bazar à Longeville



Les 270 enfants scolarisés, le personnel enseignant et les parents accompagnateurs ont assisté le vendredi 22 décembre 2017, au spectacle de Noël organisé par la municipalité.

La représentation était assurée par la « TROUPE du GRAND BAZAR » et du bazar il y en a eu pour le plus grand plaisir des enfants : ils ont chanté, dansé. Ils ont applaudi leurs camarades courageux, montés sur scène pour participer à des tours de magie, des chants. Une ambiance de « ouf », comme ont dit les enfants à la sortie de la salle.

Même les tout-petits ont participé à cette incroyable surprise-partie. Ils ont suivi dans une danse de la chenille un lion déjanté, une autruche farfelue tout autour de la salle.

Le Père Noël est venu à la fin du spectacle et dans le calme, pour ne pas bousculer les tout-petits, il a félicité les enfants pour leur bonne tenue et leur a distribué quelques bonbons. Pour clore cette belle matinée, les élus présents ont distribué des chocolats aux enseignants et quelques friandises aux enfants.

Merci à Céline, Didier et les services techniques pour leur investissement dans cette belle manifestation.



Fête des PEP

L'APE de l'école Saint-Symphorien a organisé, avec les PEP 57 et tous les enfants du groupe scolaire, la traditionnelle fête de Noël au centre socio-éducatif Pierre Rodesch. Valérie Kissel, directrice de l'accueil périscolaire, avec toute son équipe d'animation a préparé le spectacle joué et chanté par tous les jeunes devant une salle remplie de parents enchantés venus passer un agréable moment. L'APE a préparé et offert à toutes et à tous un goûter très festif, et les parents ont même pu déguster un vin chaud de circonstance.

Beau succès pour cette fête, et un grand merci à tous les acteurs de cette soirée et en particulier aux nombreux parents qui s'investissent sans compter pour créer cette sympathique et dynamique ambiance.



Classe de neige



Les élèves de CM2 de l'école Auguste Migette sont partis en classe de neige du 21 au 26 janvier 2018 à Praz-sur-Arly au chalet «Les Essertets». "Pour arriver là-haut nous avons dû passer par les Vosges, le Jura, les Alpes, à Sallanches. Pour arriver à Praz-sur-Arly, nous avons pris le bus conduit par Alain (le chauffeur). Le chalet était spacieux, les chambres étaient assez grandes, les repas étaient bons pour la majorité des personnes. Il y avait 3 animateurs : Jojo (Jordane), Julie et Julien. Il y avait aussi deux accompagnateurs : Marcos (Marc-Olivier) et Romain. Nous avons fait plusieurs visites : le château des Rubins avec ses animaux naturalisés, la chèvrerie où nous avons pu voir la fabrication du fromage et pu en acheter. Nous sommes aussi allés à Megève faire un tour de calèche et visiter une ferme savoyarde.

Pendant ce séjour nous avons pu faire du ski pour finale-

ment, à la fin de la semaine, gagner une médaille. Nous avons pu voir le Mont Blanc et bien d'autres paysages tout en faisant bien évidemment des batailles de boules de neige. En faisant les veillées, nous avons pu découvrir de nouvelles choses. Par exemple : Fred (artisan) nous a montré comment travailler le bois et a pu nous vendre quelques objets qu'il fabriquait. Les animateurs ont aussi fait des petites animations divertissantes et à la fin de la semaine, nous ont préparé une boom ! Nous nous sommes beaucoup amusés et étions très tristes de partir. C'était SUPER !"

La digue de Wadrineau



Le passant empruntant le Pont de Verdun et prenant le temps de regarder en direction de la Ville de Metz ne manque pas d'apercevoir d'imposants poteaux métalliques qui délivrent un message clair : "DANGER" - Interdiction de naviguer sur cette partie du fleuve.

Selon les historiens, il semble que la digue de Wadrinau (cette autre orthographe oublie le "e" mais ne modifie pas le sens qui serait "retenue d'eau", wad signifiant "gué") ait été construite dès le début du 11^{ème} siècle.

Dès l'origine, placée à l'extrémité de l'île du Saulcy, elle a pour fonction de faire refluer les eaux de la Moselle et d'assurer la régulation du cours d'eau avec ses 320 mètres de longueur.

Au fil du temps et des siècles, l'ouvrage mal fondé a nécessité de très nombreuses réfections et reçu les soins de personnages illustres, tels BOSSUET, chanoine de Metz en 1655, VAUBAN vers 1676 et, à partir de 1740, Louis de CORMONTAIGNE, directeur des fortifications des Trois Évêchés, qui a su consolider l'ouvrage.

Malgré sa faiblesse originelle, la digue a rempli un important rôle économique en permettant à de nombreux moulins à grains, poudre, etc... de bénéficier de la force motrice de l'eau à faible distance du principal débouché qu'est la Ville de Metz.

Il est frappant d'observer que ce sont en grande partie les mêmes considérations qui ont décidé l'Usine d'Électricité de Metz à réaliser une centrale hydraulique à cet endroit précis tant il réunit d'aspects favorables :

- Wadrinau présente la plus forte pente de la Moselle,
- La dénivellation y est de 4 mètres, la plus haute de tout le parcours du fleuve,
- La digue se situe au centre de gravité du secteur de la Régie Municipale d'Électricité dont le cœur est au Pontiffroy : du coup les sujétions de transport à distance sont éliminées,
- Le site se prête à l'automatisation et à la télé commande,
- Le remplacement de la digue fixe par un barrage mobile améliore les conditions de navigation et l'écoulement des fortes crues de la Moselle.

La digue de Wadrineau (suite)

Les travaux ont été entrepris en juillet 1954 mais le chantier a été entièrement submergé en janvier 1955 par une crue exceptionnelle endommageant toutes les installations. En dépit de cette perturbation, l'adaptation du programme et l'accélération des cadences ont permis de livrer l'ouvrage complet, usine et barrage, en février et septembre 1957.

Les amateurs de chiffres retiendront que :

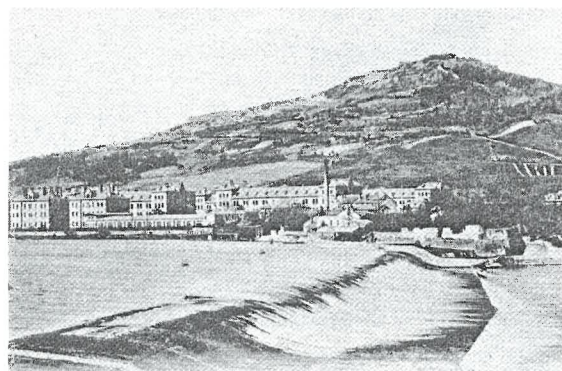
- L'usine comprend quatre groupes de turbines,
- Le barrage comporte deux passes de 45 mètres chacune,
- La production est de 26 millions de kwh par an.

La centrale de Wadrineau forme avec celle d'Argancy, réalisée en 1932, et celle de Jouy-aux-Arches construite en 1966, le groupe de trois centrales hydrauliques exploitées par l'UEM.

Ainsi donc, la digue de Wadrineau offre cette particularité d'être à la fois un lieu de détente, on n'y compte pas le nombre de coureurs à pied, marcheurs ou cyclistes qui la longent et, quand on tourne le dos à la Ville, on ne peut qu'admirer du haut de la passerelle le fleuve en majesté, étalé dans sa plus grande largeur.

En prime, on y produit de l'énergie de la manière la plus écologique qui soit, au fil de l'eau et sans dommages à l'environnement.

Nous nous devons d'exprimer notre reconnaissance et notre gratitude à Madame Claire LARDIN, Directrice du Service Marketing et Communication de l'UEM ainsi qu'à son collaborateur Monsieur Philippe RENAULD dont le concours a été aussi prompt que pertinent.



Noël c'est pas sorcier ! Et le théâtre Kamishibai



26 enfants de 5 à 10 ans ont participé à cinq ateliers différents :

- Atelier pantin avec confection d'un renne articulé,
- Réalisation de cartes postales : sapin sur toile, découpage et décoration,
- Boule de plastique vide à remplir avec des plumes, des guirlandes, des petits sujets selon les goûts,
- Sapin en bois à décorer avec des rubans et des perles pour être accroché au sapin,
- Père Noël stylisé.



A l'étage, petits et grands ont été captivés par une séance de «Kamishibai» littéralement «pièce de théâtre sur papier» qui est un genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs.

Conférence

A l'occasion du Printemps des Poètes, pour la deuxième année consécutive, Jean-Louis BEREIL est revenu à la médiathèque Jean-François CLERVOY.

Il a parlé des débuts de la poésie en France sous François 1^{er} et notamment des règles du sonnet.

Deux bibliothécaires ont lu des poèmes sur différents thèmes et Jean-Louis BEREIL en personne a terminé la soirée en lisant quelques-uns.



Médaille de la Ville de Metz



Un citoyen longevillois à l'honneur : Thierry Weizman reçoit la grande médaille de la Ville de Metz

Pour comprendre la remise de cette médaille, il faut remonter au temps où Thierry Weizman jouait au handball au Club de Metz et où il s'est retrouvé bénévole en se découvrant une réelle passion pour ce sport collectif.

En 1989, il devient médecin du Club et en 2005, il en prend la présidence qui affiche un déficit d'environ 1 million d'euros. En homme de challenge, il résorbe ce déficit en 3 ans avec son équipe.

Aujourd'hui, Metz Handball affiche une belle santé financière avec de nombreux partenaires qu'il a réussi à trouver pour continuer cette belle aventure.

Metz handball est actuellement très performant : les handballeuses sont classées au plus haut niveau avec 21 titres de championnes de France (il est un des clubs les plus titrés) et une finale de coupe d'Europe à leur actif. A noter l'affluence des passionnés de handball qui se pressent aux Arènes de Metz pour venir les applaudir et qui va jusqu'à 5 000 spectateurs.

Tout le monde connaît les « dragonnes » et avec elle et le Club, Thierry Weizman porte l'image de Metz, c'est en quelque sorte un ambassadeur qui véhicule la qualité et l'image d'une équipe performante de Metz qui gagne.

Metz Handball est une PME de 20 salariés avec 150 bénévoles et 500 licenciés, avec un budget de 2 millions 500 000 € que Thierry Weizman gère, sur son temps libre, car son gagne-pain, c'est la médecine du sport qu'il exerce à Metz. En parallèle, il a créé une application « Dr Sport » qui se débat dans le monde des start-up e-santé.

Il faut savoir qu'il y a actuellement 165 000 applications de santé qui en général ont une durée moyenne de vie de 2 ans et Dr Sport existe depuis 4 ans. Cette application permet, en cas de blessure ou de douleur, de faire un autodiagnostic, elle propose des remèdes et géo-localise les professionnels de santé. Thierry Weizman est également expert judiciaire à la Cour d'Appel de Metz et adjoint au Maire en charge des Finances à Longeville-lès-Metz.

Un homme public très occupé donc qui a peu de temps pour jardiner dans sa maison située sur la colline de Longeville-lès-Metz....



Les 100 ans de Jacqueline Guignabel



Mademoiselle Jacqueline GUIGNABEL a fêté allègrement ses 100 ans, entourée de sept neveux et nièces venus de tous les coins de France. Elle a au total seize petits-neveux et arrière-petits-neveux, mais tous n'ont pas pu venir pour cet évènement.

Le jour de son anniversaire, elle a accueilli dans sa maison, sa nombreuse famille, ses amis, l'abbé Faivre, quelques paroissiennes, le maire Monsieur Alain Chapelain et Mme Denise Balandras, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale. Tous ont apprécié sa courtoisie et surtout sa bonne humeur légendaire. Elle trouve toujours un petit mot pour faire rire. Quel plaisir de la voir toujours aussi vaillante !

Née à Nantes, le 6 février 1918, elle est longevilloise depuis 1920.

Son papa a fait toute sa carrière dans l'armée où il occupait le poste de maître-tailleur. Il était aussi centenaire et est décédé à 101 ans en 1987. Jacqueline a été cheftaine des guides pendant de longues années. Puis elle a occupé le poste d'économe dans plusieurs lycées dont celui de Cormontaigne. Elle a toujours participé aux activités de la paroisse et organisait encore des réunions chez elle il y a quelques années.

Elle se tient toujours au courant de l'actualité. Parmi ses nombreuses occupations, elle joue chaque après-midi au scrabble et attention à un très haut niveau !

Tous sont unanimes, son contact avec la jeunesse, sa soif d'activités et sa joie de vivre expliquent sa bonne santé et surtout sa bonne humeur.

11 novembre sous la pluie



Tous les enfants de l'école Migette, de nombreux parents et les adhérents du Souvenir Français se sont retrouvés sous la pluie au monument aux morts ce 11 novembre 2017. Après le discours du Maire, les enfants ont chanté « Enfants de Paris » et bien sûr la traditionnelle Marseillaise.



La cérémonie des vœux 2018



Paul Hazemann, premier adjoint au Maire de Longeville-lès-Metz, Alain Chapelain, était aux commandes pour rappeler les temps forts de l'année 2017 : la sécurisation de la route de Scy, le déploiement de la fibre optique, la conteneurisation, les plantations au Grand Patural... L'accent a été mis également sur la culture à Longeville avec la réussite de la 2^{ème} édition du Printemps Musical, les expositions ou les différents concerts.

Tout cela avec un maître-mot : la maîtrise des dépenses de la commune. Monsieur Hazemann a souligné que la commune dépensait l'argent qu'elle avait tout en essayant au maximum de maintenir un confort, un environnement digne de ses administrés.

Le premier adjoint a également tenu à saluer tout particulièrement le travail des bénévoles du monde associatif qui crée du lien dans la commune.

Les projets 2018 ont ensuite été évoqués : réalisation de la Maison des Assistants Maternels pour l'automne 2018, la climatisation de la salle de restauration au centre Pierre Rodesch, l'amélioration de l'éclairage...

Le Maire, Alain Chapelain, l'a remercié et a souligné l'optimisme qui se dégage de l'équipe municipale en place.



La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale : le VERMEIL pour Madame Denise Balandras



Il ne faut pas s'y tromper : la médaille de vermeil qui vient d'être attribuée à Madame Balandras pour plus de 30 années consacrées à la vie de la commune ne récompense pas qu'une présence continue en qualité de Conseillère Municipale ou d'Adjointe au Maire. Elle vaut, en réalité, reconnaissance d'un engagement de tous les instants, d'un engagement qui n'a jamais été pris en défaut. Osons une comparaison militaire de Denise Balandras, on peut dire qu'elle est mobilisée de jour comme de nuit pour intervenir au nom de la Municipalité dans les situations agréables comme dans les causes les plus difficiles.

Tous les longevillois la connaissent pour la croiser lorsqu'elle va réconforter telle personne en proie à des difficultés, une maladie, un besoin de relogement ou lorsqu'elle va partager la joie d'une famille qui se retrouve le temps de célébrer l'anniversaire du plus vénérable de ses membres. Quatre Maires, de Robert Henry à Alain Chapelain en passant par Henri Chateau et Pierre Rodesch ont apprécié sa disponibilité hors du commun et sa capacité de démêler les situations les plus embrouillées.

Que l'on nous pardonne cet anglicisme mais depuis plus de trois décennies, Denise Balandras remplit en toute discrétion le rôle d'un go-between, de messagère, de lien entre les élus, l'administration communale et les habitants de la commune. Son rôle ne figure dans aucun organigramme, c'est le domaine du social mais aussi de l'animation culturelle au service de toutes les tranches d'âge. La médaille qui lui a été remise par Alain Chapelain symbolise la manière exemplaire dont la récipiendaire accomplit sa mission.

Laissons-lui le mot de la fin : "La fonction d'élu apporte beaucoup à qui veut bien l'exercer avec cœur, passion et abnégation. Elle permet une approche différente de la vie, dans la relation avec l'autre. Elle tisse des liens qui demeurent et donnent un sens à la vie. Merci à toutes les personnes avec qui j'ai avancé. Un grand merci à mon époux Lucien pour sa patience. C'est aussi grâce à lui que j'ai toujours été aussi disponible".



Le concert du Nouvel An

Le jeudi 4 janvier 2018 au Centre Socioculturel Robert Henry a eu lieu le traditionnel concert du Nouvel An qui n'a pas failli à sa réputation : il a attiré un public nombreux et l'Orchestre National de Lorraine a été (encore cette année) dirigé de main de maître par le très talentueux chef d'orchestre Jacques Mercier. Le programme de cette 10^{ème} édition, comme la plupart des concerts du Nouvel An, a fait la place belle aux œuvres de la famille Strauss et notamment de Johann Strauss avec l'ouverture du baron Tzigane et la très connue Trisch-Trasch Polka. La deuxième partie a enchanté les spectateurs avec notamment des œuvres d'Antonin Dvorak et de Jacques Offenbach. Les applaudissements nourris des spectateurs ont amené le grand orchestre à jouer trois morceaux supplémentaires dont la célèbre marche de Radetzky, celle qui clôture traditionnellement le concert du Nouvel An de Vienne.



Rencontre internationale des Cheminots

L'Association Sportive des Cheminots de Metz et son site de tennis situé rue de l'Horticulture sur la commune de Longeville-lès-Metz ont été retenus pour accueillir le CTT (Core Technical Team) soit la commission sportive de l'Union Internationale du Sport Cheminot (USIC) qui organise les rencontres sportives internationales entre les représentants des différentes compagnies de chemin de fer de 23 pays dans le monde.

20 sports, dont le tennis, sont au programme et un challenge sportif a lieu tous les 4 ans pour chaque sport.

Cette commission sportive était composée de représentants des pays comme la Russie, la Bulgarie, la Slovaquie, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et la France.

En présence de Monsieur Jacques Tron, adjoint chargé des sports à la ville de Metz, Pierre Turon, président de l'ASCM et Célestin Blaise, président du tennis, Madame Anna Kulichenski, adjointe chargée des sports à la ville de Longeville, a souhaité la bienvenue aux membres de cette réunion internationale en allemand, en italien, en anglais et naturellement en français. Les participants ont apprécié qu'on s'adresse à eux dans leur propre langue.

Depuis que la France est à la tête de l'USIC avec Dominique Paget comme président, c'est la première fois que le CTT est organisé dans notre pays. C'est une fierté pour la ville de Longeville-lès-Metz et bien sûr pour l'ASCM.

ASCM Tennis Rue de l'Horticulture : 03 87 66 54 17



Demi-finale France nord « Force athlétique »

Une soixantaine de compétiteurs venus de la partie nord de la France ont participé le week-end des 3 et 4 février 2018, à la demi-finale de « Global power lifting comitee » GPC France. Cette compétition était co-organisée avec l'école d'Arts Martiaux de Metz. Son président Jean-Marc Chenin est l'un des meilleurs spécialistes de la Force Athlétique en France, ancien champion du monde en -110 kg- sur les trois mouvements. Ce sympathique athlète a réalisé le record absolu du développé couché en France -275 kg-. Ce sport se décompose en trois parties : «squat trois mouvements», «développé/couché» et «soulèvement de terre».

Un spectacle à couper le souffle !



Bourse aux jouets au profit de Noël de Joie



L'association Echanges & Culture a organisé sa traditionnelle bourse aux jouets au profit de Noël de Joie le dimanche 5 novembre 2017.

A la fin de la journée, les exposants ont offert des jouets à l'association, qui ont été stockés ensuite par Monsieur Butterlin de « Century 21 » au Ban-Saint-Martin pour être remis à Noël de Joie.



Manifestations au Temple

Concert de Noël Mussi Choeur

Le Concert de Noël de l'année 2017 offert au Temple cette année était assuré par l'ensemble vocal MUSSI-CHOEUR de Pont-à-Mousson, accompagné par le groupe de solistes Les Madrigalistes dirigé de main de maître par le sympathique Hervé REMY. Ils ont entraîné le public présent sur un chemin de joie et de lumière avec un programme classique de chants traditionnels de Noël.



Concert Silent Knight



Pour son premier concert de l'année 2018, "Les Amis du Temple de Longeville-les-Metz. Orgue" avaient invité le Groupe SILENT KNIGTS (Jack à la contrebasse, Lydia au violon et Mike à la flûte) spécialiste de musique irlandaise. Il a fait salle comble obligeant des spectateurs à rester debout. Les artistes ont interprété des musiques traditionnelles de l'Irlande du Nord et du Sud, et de l'Ecosse à travers des giges.



Vendredi 20 avril 2018 - 20h
Orchestre d'harmonie du Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole

Vendredi 27 avril 2018 - 20h
Les Gospels Blues Soul

Samedi 12 mai 2018 - 20h
Big Band Jazz - Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole

Vendredi 18 mai 2018 - 20h
Voyage en Argentine EMARI

**Centre Socioculturel Robert Henry
Place Hennocque**
ENTREE LIBRE
(dans la limite des places disponibles)

Printemps Musical

à Longeville-lès-Metz

Musiques classiques et contemporaines

3^{ème} Edition

Tél. 03 87 30 12 42 - <http://www.mairie-longeville-les-metz.fr>

Elea Mei Photo



Installée au 83, rue du Général De Gaulle depuis trois ans Katia TOMAT est photographe professionnelle depuis plus de 7 ans. Son parcours atypique mérite que la Gazette Longevilloise lui consacre quelques lignes.

Aujourd'hui je continue en France, à Longeville-lès-Metz, à travailler dans ce métier qui me passionne.

D'où vient le nom de votre entreprise ?

Mes deux filles, Mélissa et Thaïs portent chacune un deuxième prénom. Mei Lin pour Mélissa et Elea pour Thaïs. En l'honneur de mes filles qui ont naturellement été mes premiers modèles j'ai choisi d'appeler mon entreprise ELEA MEI PHOTO.

Quel est votre spécialité ?

La photo sociale sous toutes ses formes : mariage, communion, baptême, enterrement de vie de jeune fille, grossesse et naissance ou portraits studio.

Pourquoi avoir choisi Longeville-lès-Metz ?

Je suis originaire d'Ars-sur-Moselle donc cette région où réside ma famille avait son importance. Longeville-lès-Metz est une ville proche de la campagne avec tout le confort d'une ville : des commerces de proximité, une école qui m'a été chaudement recommandée et des habitants chaleureux. Je dois dire qu'à mon retour de Chine j'ai beaucoup apprécié que ma voisine assistante maternelle me propose immédiatement de garder mes filles.

Quel est votre endroit préféré à Longeville ?

L'île des Jésuites est un endroit magnifique pour y faire des photos. Rendez-vous sur son site www.eleameiphot.com pour y admirer ses superbes prises de vue.

Vous pouvez contacter Katia par mail katia.tomat@gmail.com ou par téléphone au 06 71 33 73 48

Cordonnerie Top Services

C'est depuis novembre 2017 que Denis DESCLES, notre sympathique cordonnier Longevillois a déménagé au 136 bis rue du Général De Gaulle. Il était temps de visiter ses nouveaux locaux.

Pourquoi avoir déménagé ?

Le 136 bis rue du Général De Gaulle est un local plus pratique que l'ancien dans lequel je m'étais installé. Je peux surtout proposer trois places de parking pour mes clients juste devant la cordonnerie et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est très aisée.

Parlez-nous de votre parcours personnel et professionnel.

Je suis arrivé dans ce métier par une formation en CAP de cordonnier à Metz. Mon oncle exerçait déjà cette profession et j'ai pu bénéficier de son expertise pour compléter ma formation. J'exerce ce métier depuis 30 ans dont 10 ans à Longeville-lès-Metz.

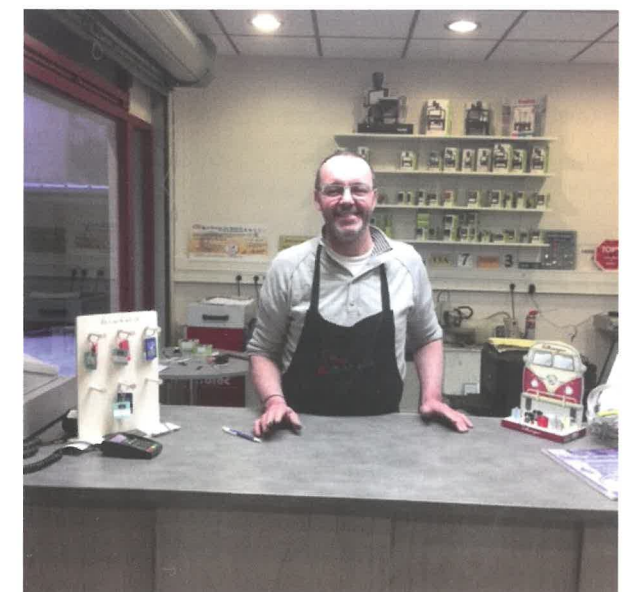
Je propose tous les travaux de cordonnerie mais aussi des reproductions de clefs, fabrication de tampons, petites signalétiques, plaques auto ou moto, etc... Mon commerce est multi services.

Pourquoi avoir choisi Longeville-lès-Metz ?

C'est un cadre très agréable et ma clientèle est sympathique. J'étais établi auparavant à Scy-Chazelles et je souhaitais conserver ma clientèle.

Quel endroit préférez-vous à Longeville-lès-Metz ?

J'apprécie beaucoup le Grand Patural et en tant que vététiste, la Véloroute.



Metz plâtre



Cette société, située au 133, boulevard Saint-Symphorien, est dirigée par Monsieur Mustafa DOGAN et son adjointe Mme Laetitia DRONNE.

Son installation sur le Boulevard date de trois ans et demi. Elle a été créée en 1986 et était basée auparavant aux environs de Metz.

Elle est spécialisée dans la finition plâtre des logements neufs et dans la rénovation. Elle assure également la mise en conformité des bâtiments.

Pour le plâtre traditionnel, des machines à projeter dans laquelle ont été mélangés plâtre et eau, servent à poser la matière sur les murs ou plafonds. Puis les professionnels lissent la matière avec des taloches. A l'époque actuelle, le placoplâtre est utilisé plus couramment, surtout pour les nouvelles constructions.

133, boulevard Saint-Symphorien – Longeville-lès-Metz
Tél : 03.87.61.15.45 – Fax : 03.87.56.92.11

Brasserie Ephémère

Du 16 au 18 février la commune de Longeville-lès-Metz a accueilli un commerce atypique.

En effet, les maîtres brasseurs de la brasserie Rauch ont fait étape dans notre ville avec leur laboratoire de la bière ambulante.

Celles et ceux qui sont allés à leur rencontre ont non seulement pu apprécier un breuvage de leur recette mais chacun pouvait également contribuer à la création de nouvelles bières.

Rappelons que depuis 2011 la Brasserie Rauch perpétue la tradition brassicole de ses ancêtres et reste fidèle à ses exigences de bons goûts et de respect de la nature et des humains. L'an dernier, ils ont entamé leur Tour de France de la bière à la rencontre des régions pour y fabriquer chaque fois une bière unique et locale.

Après Pimorin dans le Jura, Sambre dans le Nord, c'est Longeville qui a été choisi pour magnifier la réputation brassicole de la région, qui sera aussi un retour aux sources pour ces brasseurs originaires de Metz.



GÉRER LES COURS D'EAU, D'AMONT EN AVAL

Garantir la bonne qualité des cours d'eau, prévenir les inondations, gérer les ouvrages de protection lorsque nécessaire : ces missions essentielles pour préserver la santé des milieux aquatiques, la biodiversité et la sécurité des populations forment la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Cette compétence est confiée par l'État aux intercommunalités depuis janvier 2018.

Metz Métropole s'y est préparée dès 2017 en travaillant à deux niveaux : les petits cours d'eau peuvent être gérés par la métropole avec les acteurs locaux, à l'intérieur du périmètre de ses 44 communes. En revanche, en ce qui concerne la Moselle, pas question de ne s'occuper que de la partie de la rivière traversant le territoire de Metz Métropole.

CRÉATION DE MOSELLE AVAL

« La réalisation de travaux sur une partie de cours d'eau a des conséquences sur les territoires voisins. On intervient sur le linéaire aquatique de l'amont à l'aval, affluents compris, et non par tronçons », explique Étienne Lognon, directeur des services

urbains à Metz Métropole. Dans cette vision élargie, une concertation à l'échelle de tout le bassin versant aval de la Moselle a été menée par Metz Métropole en 2017. Après préfiguration, un Syndicat mixte ouvert, baptisé « Moselle Aval » a été créé sur le périmètre de 65 communes, soit une population de plus de 500 000 habitants (ci-dessous). Installé le 19 décembre, le Comité syndical de Moselle Aval est présidé par Joël Strozyna, Maire de Féy.

Le syndicat mixte ouvert Moselle Aval concerne les intercommunalités :

- Arc mosellan
- Bassin de Pont-à-Mousson
- Bouzonvillois-Trois-Frontières
- Cattenom et environs

- Mad et Moselle
 - Metz Métropole
 - Orne Lorraine Confluences
 - Pays Orne Moselle
 - Portes de France-Thionville
 - Rives de Moselle
 - Sud messin
 - Val de Fensch
- et la région Grand Est.

GESTION DES RISQUES D'INONDATION

Le bassin versant français de la Moselle, en aval de la confluence Meurthe et Moselle, est identifié comme « Territoire à risque important d'inondation » (TRI) dans le contexte de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI).

Agenda des manifestations Avril/décembre 2018

Manifestations communales

**FESTIVAL « PRINTEMPS MUSICAL
A LONGEVILLE-LES-METZ » - 3^{ÈME} EDITION**

VENDREDI 20 AVRIL 2018
Orchestre d'harmonie du Conservatoire à Rayonnement
Régional de Metz Métropole
20h00 - Centre socioculturel Robert Henry (entrée libre)

VENDREDI 27 AVRIL 2018
Gospel Blues Soul
20h00 - Centre socioculturel Robert Henry (entrée libre)

SAMEDI 12 MAI 2018
Big Band Jazz Conservatoire à Rayonnement Régional de
Metz Métropole 20h00 - Centre socioculturel Robert Henry
(entrée libre)

VENDREDI 18 MAI 2018
Voyage en Argentine de l'EMARI
20h00 - Centre socioculturel Robert Henry (entrée libre)

MARDI 8 MAI 2018
Cérémonie de commémoration de l'Armistice
de la guerre 1939/1945 - 11h00 – Monument aux Morts

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET 2018
Longeville en Fête
12h00 – Parc du Grand Patural

VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018
Pièce de Théâtre « Sexe et Jalousie »
par le Théâtre Hékladeryre
20h00 - Centre socioculturel Robert Henry (entrée libre)

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018
Cérémonie de commémoration de l'Armistice
de la guerre 1914/1918
11h00 – Monument aux Morts

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018
Pièce de Théâtre « Espèces menacées » par la compagnie
La Ban d'Rôle
20h00 - Centre socioculturel Robert Henry (entrée libre)

Autre manifestation

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2018
Tournoi de Bridge, organisé par le Bridge Club - 12h-20h -
Centre socioculturel Robert Henry

Etat-civil

Naissance

LALLIER Théotime	27 septembre 2017
DROUILLET Evan	30 septembre 2017
KAYSER Léo	24 octobre 2017
DANNENBERGER Léo	24 décembre 2017
PERRIN YOULA Eliya	27 décembre 2017
DASHI Lucas	7 janvier 2018
BENKHAYAT Sofia	26 janvier 2018

HORN Sophia	10 février 2018
FANTON ENGEL Léo	22 février 2018
ANTONIAZZI Romie	5 mars 2018
CROS SALAÛN Louis	10 mars 2018
NJCHIL Victoria	11 mars 2018
THISSE Lucia	15 mars 2018

Mariage

ANTEZAK Jean Dominique et EKOME NZONG Delphine
CHARPY Wilfried et SOUQUE Déborah

18 novembre 2017
24 février 2018

Décès

CREPIN Gisèle	29 août 2017	CLÉMENT-DEMANGE Guy	17 novembre 2017	WEISSENBACHER Colette	9 février 2018
DUFOUR Marie Jeanne	27 septembre 2017	VIVILLE François	26 novembre 2017	DRECHSLER Hedwige	15 février 2018
ROHRMANN Jean-Claude	4 octobre 2017	REDOLFI Christiane	5 décembre 2017	RENOUARD Jean-Claude	17 février 2018
HAGEN Marie-Laure	7 octobre 2017	MEIRAUD Myriam	25 décembre 2017	DA CUNHA LOBO Armenio	21 février 2018
ZENZEZENNE Jeanne	8 octobre 2017	ROHRMANN Yves	4 janvier 2018	DELMOTTE Jeannine	21 février 2018
ROUSSELLE Huguette	10 octobre 2017	SCHMITT Claude	7 janvier 2018	BOUR Albertine	26 février 2018
HELLUY Marthe	21 octobre 2017	SCHAEERER Auguste	14 janvier 2018	DENIS Chantal	28 février 2018
JACQUAT Gaël	30 octobre 2017	LARUELLE Fernand	17 janvier 2018	DE LUCA Filomena	15 mars 2018
WILLIG Jacques	9 novembre 2017	KLEIN Jeanne	19 janvier 2018	PIGNON Raymond	17 mars 2018
KAPP Alfred	11 novembre 2017	FRANÇOIS Marie-Thérèse	26 janvier 2018		

Le Gouvernement aurait-il la volonté de désavouer l'autonomie financière des Collectivités Territoriales ?...

Depuis 1980, les collectivités territoriales fixent le taux de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxes foncières bâtie et non bâtie ou encore taxe professionnelle abandonnée depuis quelques années...). Ce principe constitutionnel garantit une autonomie financière et ainsi permet aux collectivités de s'administrer librement.

Ce principe est d'ailleurs rappelé dans les grandes lois de décentralisation du début des années 1980, en particulier la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions dite loi de décentralisation ou encore loi Gaston Defferre, du nom du ministre de l'intérieur de l'époque.

Une des ressources fiscales importante des collectivités et en particulier des communes est la taxe d'habitation. C'est cette taxe qui est remise en cause par le gouvernement et qu'il souhaite supprimer complètement à l'horizon 2020...

Mais au juste comment est utilisée cette taxe ? Elle sert tout simplement à financer, en grande partie, les investissements effectués par votre commune ou encore votre département.

Qu'entendons-nous par investissement ?

De la mise en peinture d'une salle de classe à la réalisation d'une route en passant par l'entretien du patrimoine public ou encore la construction d'une médiathèque ou d'un centre socioculturel ou socioéducatif qui accueille pour l'un les activités de nos chers aînés et pour l'autre les activités périscolaires de nos chères têtes blondes, c'est tout simplement à cela que sert la taxe d'habitation.

Elle est considérée comme le lien direct entre l'usager du service public et le dit service public. C'est un marqueur de la santé financière de la collectivité locale.

Mais cela va bien au-delà car son utilisation impacte l'économie locale.

En effet, la collectivité, en investissant, fait appel à des entreprises privées. De l'artisan (souvent seul) à l'entreprise plus importante (petite et moyenne entreprise), elle est génératrice d'une activité économique locale intense et donc participe à l'emploi de milliers de personnes et fait vivre des centaines de familles.

Pour sa part, Longeville-lès-Metz a décidé de ne pas augmenter les taux de sa fiscalité en 2018. Ses taux resteront par conséquent inchangés. Une gestion saine et rigoureuse des finances longevilloises a permis la prise d'une telle décision.

Les élus de la liste d'Entente municipale

La « séance trimestrielle des questions orales » : toujours un grand moment d'expression de la démocratie à Longeville.... Cela remonte à plus d'un an, mais le sujet est toujours d'actualité...

Question orale de Madame Christiane Cuny du 14 février 2017 :



Février 2017

« La question concerne le cheminement qui mène au plan d'eau le long de l'autoroute : nous vous avons déjà questionnés à ce propos, signalant le danger généré par les dalles qui se descellaient, les éclairages qui ne fonctionnaient pas. Vous nous aviez alors répondu que l'entretien et l'aménagement de cette voie ne dépendent pas de la commune de Longeville-Lès-Metz et nous en avons pris acte. On peut toutefois penser qu'une bonne partie des personnes qui empruntent cette voie sont des Longevillois(es). Une nouvelle installation nous inquiète : quelle est l'utilité d'avoir posé des rochers à la sortie du tunnel ? Ils constituent un réel danger (cf photo ci-contre).

Si cette initiative ne relève pas de notre compétence, il est par contre de notre responsabilité, en tant que représentants des Longevillois(es) qui empruntent cette voie, d'en signaler la dangerosité. Nous vous demandons de bien vouloir relayer notre requête auprès de l'autorité compétente. »

Réponse lue par Monsieur Paul Hazemann :

« Nous confirmons que le cheminement évoqué par la conseillère relève de la compétence de l'Etat tant sur le plan de l'entretien, de la responsabilité, que de l'éclairage. (Nos demandes d'amélioration sont restées jusqu'à ce jour vaines). Les rochers disposés à l'entrée du tunnel, côté plan d'eau, obligent les vélos à ralentir pour y pénétrer ou pour en sortir améliorant ainsi la sécurité des promeneurs. Ils empêchent également les quads de circuler tout en permettant aux personnes à mobilité réduite en fauteuil, et les poussettes d'y accéder. »

Question orale de Madame Christiane Cuny du 20 juin 2017 :

« La question concerne la transmission à la Ville de Metz de ma question orale du conseil du 14 février: avez-vous une réponse de leur part ? »

Réponse lue par Monsieur Paul Hazemann:

« Une question orale examinée en Conseil Municipal n'a pas à être transmise à des tiers. Je rajouterai, suite à la question de ce jour, que les rochers peuvent être dangereux pour les personnes qui abordent ou débouchent du tunnel sans tenir compte des autres utilisateurs. Les services de la Ville de Metz ont été saisis verbalement lors d'une question entourant la sécurité liée aux matches du FC Metz. Les services de la Préfecture examinent en réunion les moyens de mise en sécurité des lieux liés aux grands rassemblements (Mongolfiade, feux d'artifices, Metz Plage, manifestations sportives etc...). Il n'y a pas eu de remarque particulière concernant la présence des rochers précités.»

Nous rappelons alors que les cyclistes arrivant du cheminement le long de la bretelle d'autoroute, loin de ralentir; profitent au contraire de la descente pour prendre de l'élan et remonter plus facilement côté plan d'eau ; ils sont alors en pleine vitesse quand ils doivent esquiver les rochers.

Nous rajoutons à cela que Monsieur le Maire attend certainement qu'un grave accident se produise pour faire ce qu'il faut. Ce n'est que l'intervention à ce moment là d'une conseillère de l'équipe « d'entente municipale », à qui cet accident est déjà arrivé à cet endroit, qui fait alors dire à Monsieur le Maire « on ira voir ». Est-ce notre requête, adressée directement en juillet 2017 à Monsieur Guy Cambianica, Adjoint en charge des voiries, Espaces Publics et Mobilités à la Ville de Metz où l'intervention de notre maire ?

Les rochers ont été déplacés (voir photo ci-contre. : octobre 2017)

Est-ce pour autant moins dangereux ? Nous vous en laissons seuls juges.



Quant au cheminement le long de la bretelle d'autoroute, les dalles continuent à se desceller, l'éclairage ne fonctionne toujours pas... On nous répond que « Nos demandes d'amélioration sont restées jusqu'à ce jour vaines ». Doit-on se satisfaire de cette réponse ? **Est-il normal qu'une municipalité accepte que ses demandes concernant l'amélioration de la sécurité de ses concitoyens ne soient pas suivies d'effet ?**

Nous retiendrons aussi de cet événement que : « Une question orale examinée en Conseil Municipal n'a pas à être transmise à des tiers » ; alors, à **quoi servent les questions orales ?...**

Notre e-mail : longeville.demain@gmail.com

Christiane Cuny / Dominique Lamy / Ramdane Matmat / David Vivarelli